

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Grasse (06)
BP 12069

06131 Grasse Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Ville de Grasse (06), Service de la Commande Publique - Achats, 1 place du 24 août, 06130 Grasse, FRANCE. Tel : +33 497055138.
Fax : +33 497055151. E-mail : marches.publics@ville-grasse.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ville-grasse.fr/accueil>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

RECONSTRUCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT AVAL - 29 CHEMIN DE LA MADELEINE SUPERIEURE A GRASSE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45262620

Lieu d'exécution

29 Chemin de la madeleine supérieure 06130 GRASSE
Code NUTS : FRL03

Caractéristiques principales

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 20 mai 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Ville de Grasse

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou

plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation**Critères de sélection des candidatures :**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique

Situation juridique - références requises :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat
- Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

: Qualibat 1231 – Fondations – Soutènement – Micropieux ou équivalent

Qualibat 2111 – Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) ou équivalent

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

JV_CD_AZ_CC_246

Renseignements complémentaires :

Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, conformément au chapitre II « Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables » « section 1 » du code de la commande publique.

Modification du contrat

Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV « Modification du marché » du code de la commande publique.

Dématérialisation des échanges pendant l'exécution des prestations

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les correspondances entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire seront réalisées par voie dématérialisée au moyen de l'envoi d'un courriel avec accusé de réception.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit lorsqu'il l'estime nécessaire de transmettre ses correspondances par l'envoi papier en recommandé avec accusé de réception.

Visites sur site

Une visite sur site est fortement recommandée.

Les conditions de visites sont les suivantes : prendre contact avec la Direction Voiries Réseaux et Domaine Public, M. Sébastien Parrini : 06.23.74.51.44 ou par email sebastien.parrini@ville-grasse.fr pour une visite du site.

Attention, il ne sera répondu à aucune question orale. Le maître d'ouvrage répondra à l'ensemble des questions écrites, à lui adresser

au plus tard le 26 avril 2021, sous la forme d'une réponse écrite adressée à l'ensemble des candidats.

Attribution des marchés

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre inappropriée, irrégulière ou inacceptable sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1-Prix des prestations : 60%

2-Valeur technique : 40 % (2.1-Méthodologie de travail envisagée pour l'exécution du marché et tenant compte des contraintes et des

spécificités d'accès du site : 20% ; 2.2-Moyens techniques et humains affectés : qualification personnel encadrant /exécution, nombre : 10% ;

2.3.-Dispositions prises pour assurer la protection de l'environnement, la sécurité et minimiser les nuisances : 10%)

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs CS 61039 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta.nice@juradm.fr. Fax +33 489978602. URL : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

CCIRAL Boulevard Paul Peytral 13282 MARSEILLE Cedex 20 FRANCE. Tél. +33 491156374. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Fax +33 491156190. URL : <http://www.paca.pref.gouv.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs CS 61039 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta.nice@juradm.fr. Fax +33 489978602. URL : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Service de la Commande Publique-Achats 1 Place du 24 Août , 06130 GRASSE, FRANCE. Tél. +33 497055138. E-mail : marches.publics@ville-grasse.fr. Fax +33 497055151. URL : <http://www.ville-grasse.fr>.

Date d'envoi du présent avis

19 avril 2021